

Le président du Burundi nomme son nouveau gouvernement

RFI, 30 août 2010 Pierre Nkurunziza, élu à la tête de l'Etat du Burundi, a nommé dans la nuit du 29 août 2010, son nouveau gouvernement, composé de vingt et un ministres, dont onze nouvelles têtes. Mais les ministères clés, (Intérieur, Diplomatie, Finance et Fonction publique) ne changent pas de titulaires. L'équilibre ethnique entre hutus et tutsis, prévu par la Constitution, est respecté.

Le premier gouvernement Nkurunziza, depuis sa réélection, a finalement été annoncé tard dans la nuit après des heures d'intenses consultations politiques. Il compte vingt et un membres, choisis au sein des trois partis qui ont obtenu plus de 5% aux dernières législatives, comme le prévoit la Constitution burundaise. Le parti présidentiel, le Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), se taille la part du lion avec officiellement quatorze portefeuilles, l'Union pour le progrès national (UPRONA), trois, et le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu nyakuri), un portefeuille. Onze nouvelles recrues Trois ministres sont considérés comme apolitiques. Le commissaire Alain-Guillaume Bunyoni, un ancien commandant rebelle hutu, qui reste à la tête de la Sécurité publique. Un général tutsi, issu de l'ancienne armée, est désigné ministre de la Défense, et la ministre de la Justice, une femme jusqu'ici présidente de la Cour suprême du Burundi. Au total, onze personnalités font leur entrée au gouvernement. Mais les principaux ministères - Intérieurs, Diplomatie, Fonction publique - ne changent pas de titulaire. Selon le porte-parole du président burundais, ce gouvernement respecte les équilibres ethniques prévus par la Constitution : 60% pour les Hutus, 40% pour les Tutsis, et il comprend plus de 40% de femmes.